

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LE VOL D'INTERIEUR D'AEROMODELES

AVRIL 1996

N° 1

Voici le premier numéro des cahiers du CERVIA.

Structure associative spécifique au vol d'intérieur, le CERVIA se propose de regrouper les modélistes pratiquant le vol d'intérieur, non seulement en France, mais également dans d'autres pays. Il accueillera bien volontiers, en outre, des membres correspondants ou sympathisants intéressés par le vol indoor.

Le CERVIA s'efforcera, chaque fois que cela sera possible et dans la mesure de ses moyens, de soutenir les initiatives des pratiquants du vol indoor auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales, afin d'appuyer leur action en faveur de la pratique et du développement de cette discipline de l'aéromodélisme.

Enfin, centre de documentation, d'échanges d'expériences, d'études et de recherches sur le vol indoor, le CERVIA s'attachera à répondre au mieux à ces objectifs, en publiant, trimestriellement si possible, un bulletin consacré à cette activité.

Traitant des différentes catégories de modèles (micromodèles, EZB, Ste formule, peanuts et pistachios, télécommande ultra-légère, etc...),

il se propose d'être ainsi un support d'information spécialisé, de langue française, sur tout ce qui concerne le vol d'intérieur.

Bien entendu, l'action du CERVIA ne sera positive que si un maximum d'adhérents apporte sa contribution à la réalisation de ces objectifs, en communiquant les résultats des travaux ou recherches réalisés, particulièrement lorsqu'ils n'auront pas fait déjà l'objet d'une publication en langue française. Le CERVIA publiera également les annonces et résultats des concours organisés qu'on voudra bien lui communiquer.

Avec le précieux concours de modélistes indoor, le signataire de ces lignes a réalisé le premier numéro des CAHIERS DU CERVIA. Il a bien conscience du caractère perfectible de ce travail. Aussi, votre participation et vos critiques constructives seront-elles les bienvenues.

EDMOND ROCH

EN BREF :

AVION RADIOCOMMANDE ULTRA LEGER

20 GRAMMES ! C'est le poids total en ordre de vol de la cellule, du moteur CO2 et réservoir, du récepteur, accus, servo à échappement, interrupteur. C'est une information publiée par FLYING MODELS de Janvier 1996.

HARMONISATION DES REGLEMENTATIONS

En Ste Formule, la Belgique a adopté le poids minimum de 3 g. (contre 2 g. en France). Il n'en résulte pas de contraintes importantes pour concourir : un lest amovible d'un g. et une modification du pas de l'hélice suffisent. Dans les deux cas, l'exigence d'un poids minimal conduit à des modèles robustes; en outre, les performances des modèles s'inscrivent mieux dans le volume de la plupart des salles de concours; enfin, on limite le risque de casse trop fréquente, source de découragement pour les jeunes, en particulier, lorsque le poids du modèle n'est pas réglementé. Car la recherche de la légèreté maximale rime souvent, lorsque l'on débute, avec fragilité. Le secret du succès de la formule Coupe d'Hiver ne procédait-il pas de la même analyse?

En catégorie Beginner, des différences existent entre les règlements français et belge. Ainsi, en France est admise l'utilisation d'hélice réalisée en structure, éventuellement dotée d'un dispositif de pas variable en vol -ce qui est plutôt éloigné de la notion de beginner! En Belgique, n'est admis que l'usage d'une hélice en bois plein.

Peut-on exprimer, pour cette catégorie, le souhait d'une harmonisation des réglementations entre les pays de la C.E.E.?

L'AEROMODELISME, UNE ACTIVITE A
PRENDRE AU VOL :

Un article consacré particulièrement au vol indoor, dans INFO13 (N°45 Avril 1996) de la Mairie de PARIS.

BALANCE DE PRECISION :

Description d'un intéressant modèle, facile à construire et permettant des pesées très précises, par Dave YATES, fondateur de NORWIND NEWS (Nov. 1995).